

## ***Délibérations du Conseil fédéral.***

(Du 12 mars 1850.)

---

A la réclamation de maisons de commerce suisses qui ont essuyé l'année dernière des dommages considérables par suite du bombardement de Ludwigshafen, le Conseil fédéral s'est trouvé dans le cas de faire valoir son intervention le 10 août et le 15 octobre dernier. Ensuite de ces démarches, il a été, à teneur d'une note d. d. 8 courant de la Légation de Bavière, accordé aux maisons de commerce intéressées, à titre d'indemnité totale, une somme de fr. 282,200 de Suisse.

---

Il sera établi deux bureaux de péages accessoires aux passages assez fréquentés de St-Antönien et de Selapin dans le Pretigau (canton des Grisons).

---

Eu égard aux nombreuses enclaves existantes à la frontière lombarde, le Conseil fédéral a accédé à la proposition de la direction des péages de Lugano tendant au maintien de la franchise de transit existant en faveur du mobilier des fonctionnaires lombards, sous réserve des mesures à prendre en cas d'abus.

---

Le réfugié politique André Baur d'Urf en Bavière, ayant été déclaré indigne par sa conduite de la jouissance du droit d'asile, est expulsé du territoire de la Confédération suisse.

---

Sont pareillement expulsés Guillaume Schuler de la Hesse électorale, vu sa qualité équivoque de réfugié et

pour avoir fabriqué des papiers de mendicité, ainsi que le réfugié André Dilger de Neustatt, pour cause de sols et de détournement de fonds.

---

### NOMINATIONS.

---

A été nommé maître de poste pour le Schöftland, canton d'Argovie: M. J. K. Luthi fils, de Schöftland; traitement fr. 400.

Maître de poste à Davos-Dörfli, canton des Grisons: M. Siméon Muller de Davos; traitement fr. 70.

Maître de poste à Filisur: M. P. J. Jannet, de Filisur; traitement fr. 40.

Maître de poste à Brusio: M. Antoine Trippi, de Brusio; traitement fr. 80.

Commis de poste à Coire: M. Antoine Schlegel, de Klosters; traitement fr. 600.

---

## Délibérations du Conseil fédéral. (Du 12 mars 1850.)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1850
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	18
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.04.1850
Date	
Data	
Seite	333-334
Page	
Pagina	
Ref. No	10 055 620

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.